



**Club Léo Lagrange - 2 rue du stade BP 13  
29570 CAMARET-SUR-MER**

Tél.: 02 98 27 90 49

[info@club-leo-camaret.fr](mailto:info@club-leo-camaret.fr)    [www.club-leo-camaret.fr](http://www.club-leo-camaret.fr)

**DEMANDE D'INSCRIPTION  
SEJOURS VACANCES FAMILLES**

Nom ..... Prénom .....  
Adresse permanente.....

Code Postal ..... Ville.....  
Tél. Dom ..... Tél. Vacances.....  
Portable ..... Courriel .....

**Participants:**

1- Nom..... Prénom.....  
Date de naissance.....  
2- Nom..... Prénom.....  
Date de naissance.....  
3- Nom..... Prénom.....  
Date de naissance.....  
4- Nom..... Prénom.....  
Date de naissance.....  
5- Nom..... Prénom.....  
Date de naissance.....

**Dates: du..... au .....2010**

**Indiquer le numéro du participant dans les cases correspondantes  
Merci de bien vouloir remplir une fiche par semaine**

Activités Plongée		MATIN	APRES-MIDI
Pack Découverte (à partir de 10 ans)			
Stage enfant (de 10 à 13 ans)			
Formation Niveau 1 (à partir de 14 ans)			
Formation Niveau 2 (à partir de 16 ans)			
Exploration	Niveau:.....		

Activités voile et surf	MATIN	APRES-MIDI	Niveau
Moussaillon (5 à 7 ans)			
Optimist (à partir de 7 ans)			
Catamaran enfant (10 à 13 ans)			
Catamaran ados/adulte (13 à 17 et +)			
Planche à voile (à partir de 10 ans)			
First class 8			
Surf			

Séjours Vacances Famille									Total
	Nb	Adultes	Nb	12 à 17ans	Nb	6 à 11 ans	Nb	Moins de 6 ans	
Pension complète		246,00 €		198,00 €		159,00 €		Gratuit	
Pension complète + 5 séances voile ou surf		352,00 €		311,00 €		240,00 €		98 €**	
Pension complète + 5 plongées		372,00 €		351,00 €		300 € *		/	
Pension complète +10 séances voile ou surf		472,00 €		401,00 €		/		/	
Pension complète + 10 plongées		502,00 €		481,00 €		335,00 €		/	
Pension complète + 5 voile/surf +5 plongées		487,00 €		446,00 €		/		/	
½ Pension <input type="checkbox"/> repas midi <input type="checkbox"/> repas soir		-51,00 €		-51,00 €		-33,00 €		/	

Tarif enfant applicable pour un enfant partageant la chambre des parents.

Sinon appliquer le tarif ados \* plongée à partir de 10 ans

\*\* stage moussaillon

Frais de licence plongée ou voile à prévoir en plus

Adhésion au Club Leo Lagrange incluse

<b>TOTAL</b>			
<b>Acompte</b>		<b>30,00%</b>	
<b>SOLDE</b>			

### Autorisation parentale

Je soussigné(e) ..... qualité .....

- autorise les stagiaires mineurs précités à participer aux activités du Club Léo Lagrange ,
- donne mon autorisation à les conduire, en cas d'urgence, dans un établissement hospitalier où toute intervention médicale ou chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité,
- atteste d'avoir pris connaissance des Conditions Générales et du Règlement Intérieur du Club Léo Lagrange.
- autorise les responsables du Club Léo Lagrange à utiliser librement les photos prises lors du stage pour la promotion des activités nautiques.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ SIGNATURE

**CERTIFICAT MEDICAL** pour la plongée ( à présenter le 1<sup>er</sup> jour ou joindre une photocopie, le certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine doit dater de moins d'un an) Date Certificat Médical: .....

**LICENCE** ..... Date licence .....

### Conditions générales:

**Durée du séjours, Formalités:** Les séjours débutent le dimanche soir à 18h, et se terminent le samedi après le repas de midi (après le petit déjeuner pour la demi-pension sans repas de midi). Les chambres sont à libérer pour 10h.

A l'accueil les plongeurs doivent être munis d'un certificat d'aptitude à la plongée sous-marine datant de moins d'un an. Les plongeurs ayant obtenus un niveau de plongée doivent présenter leur justificatif de niveau CMAS/PADI, leur carnet de plongée et leur licence (possibilité d'en prendre une sur place). Pour les mineurs, une autorisation parentale doit obligatoirement être signée.

Les activités ont lieu du lundi matin au vendredi après midi. Les changements d'activités ne sont pas possibles en cours de semaine.

**Paiement – adhésion:** l'inscription ne sera validée qu'à réception d'un acompte d'un montant minimum de 30 % du montant total du séjour. Le solde devra être versé au plus tard le jour de l'arrivée au Club.

Avec l'inscription au séjour, les inscrits adhèrent à l'association Club Léo Lagrange de Camaret-sur-mer. Les frais d'adhésion sont inclus dans le prix du séjour.

**Annulation:** Si l'annulation intervient 30 jours ou plus avant le début du séjour: l'acompte est remboursé intégralement.

Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séjour: l'acompte de 30 % est conservé.

L'annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. La date retenue sera celle de la présentation de la lettre à Camaret.

En cas d'absence, de départ prématuré ou de non participation à des activités, il n'y aura pas de remboursement, sauf cas de force majeure, dument justifiée. En cas d'exclusion pour motif grave, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation du séjour de la part du Club Léo Lagrange, les montants versés seront intégralement remboursés, sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités (notamment en cas d'insuffisance de participants).

**Conditions météorologiques:** Les annulations de séances de plongée, voile ou surf pour cause de météo défavorable ne donneront lieu à aucun remboursement. Les séances seront si possibles reportées ou remplacées par des cours théoriques.

**Matériel:** Le Club Léo Lagrange décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel (bijoux, montre, lunettes, lentilles, appareils photos, téléphone, jeux électroniques...).

**Photos :** Le Club Léo Lagrange pourra utiliser les photos ou images prises pendant les stages pour la promotion des activités du club.

**Assurances:** Les stagiaires du Club Léo Lagrange sont assurés en cas de décès et d'incapacité permanente (décès: 3 100 € capital de base; incapacité permanente: selon taux d'incapacité). Remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques: 1400 € (dont frais de lunetterie: 80€).

Si un stagiaire est responsable d'un accident, sa responsabilité est couverte (dommages corporels: 30 000 000 €, dommages matériels et immatériels: 15 000 000 €), sauf faute intentionnelle.

Les stagiaires ont la possibilité de souscrire une assurance individuelle supplémentaire; se renseigner auprès du Club Léo Lagrange.

**Animaux:** Les animaux ne sont pas admis dans les locaux du club.

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments du club, y compris dans les chambres.